



Groupe socialiste du
Conseil de ville de Delémont

Delémont, le 29 mai 2017

Motion : Pour une solution alternative à la fermeture de la Maison de l'enfance en fin d'année.

Au début du mois de mai, les parents des enfants fréquentant la Maison de l'enfance de Delémont ont reçu un courrier les informant de l'évolution de l'institution avec l'achèvement du bâtiment de la Mandchourie et le regroupement de plusieurs groupes d'accueil au sein de cette nouvelle structure.

Les parents apprennent qu'en raison du déménagement, le Conseil communal a pris l'option de fermer la maison de l'enfance une semaine avant la fermeture prévue à Noël, soit une semaine avant les vacances scolaires. Il est expliqué que le déménagement sera conséquent et durera une semaine afin que l'institution soit opérationnelle le 1^{er} janvier. Sachant que la maison de l'enfance sera fermée durant les 2 semaines de vacances scolaires, soit jusqu'au 7 janvier 2018, cette décision dérange.

Cette solution n'est pas digne d'un service à la population et le groupe socialiste estime qu'elle n'est pas admissible. Si certains parents pourront s'arranger, cette situation sera délicate à gérer pour de nombreuses personnes. Il faut se souvenir que l'institution prend en charge prioritairement les enfants issus de familles monoparentales et de familles dont les deux parents travaillent. Tout le monde ne peut pas placer ses vacances comme il le souhaite, et nombreux sont ceux qui ne peuvent pas prendre trois semaines de vacances de suite, surtout à cette période de l'année très chargée dans de nombreux domaines d'activité économique.

Généralement, lorsqu'un service à la population doit être interrompu pour quelques temps, une solution alternative est proposée aux usagers, clients ou utilisateurs. Les parents d'enfants fréquentant la Maison de l'enfance sont en droit d'attendre un traitement identique.

Dans ce sens, nous demandons au Conseil communal de revenir sur sa décision et de proposer une solution alternative raisonnable. Celle-ci peut par exemple passer par une collaboration avec d'autres institutions similaires des communes environnantes, l'engagement de personnes supplémentaires durant cette période critique ou, en dernier recours, par un déménagement durant les 2 semaines de fermeture habituelle, moyennant un effort des employés nécessitant une compensation ultérieure.

Pour le groupe socialiste

Grégoire Monin

Grégoire Monin
Lu. Jout hoit
Stéphane
Wachs
Dubler
Ribeaud
Trach